

FÊTE DU VÉLO - 10ÈME ÉDITION

ALLÉES DE MORLAAS



DIM 7 MAI 2023

U17 10H00 - U15 13H00

U7 À U13 14H30

OPEN ACCES 16H30

DOSSARD A RETIRER 1H AVANT L'HEURE ANNONCÉE

U15-U17 Manche Challenge Matthieu Ladagnous

PAU VÉLO
64



VILLE DE
PAU

EVOLUTEC
INGÉNIERIE

Infos sur WWW.PAUVELO64.FR

07 52 03 57 22

contact@pauvelo64.fr

ORGANISATION

Ouverture permanence: 9h00

Catégories	Remise dossards	Heure départ	NBRE TOURS	DISTANCE	OBSERVATIONS
CADETS	9H00	10H00	26	60KM	
MINIMES	12H00	13H00	13	30KM	
ECOLE VELO	12H30	14H30	Pré licenciés	1800m	2 petits tours
			Poussins	3.6KM	4 petits tours
			Pupilles	8.4km	4 grands tours
			Benjamins	12.6KM	6 grands tours
OPEN 3, ACCES	15h30	16h30	36 tours	75.6km	

ENGAGEMENT

Site de la FFC

REGLEMENT

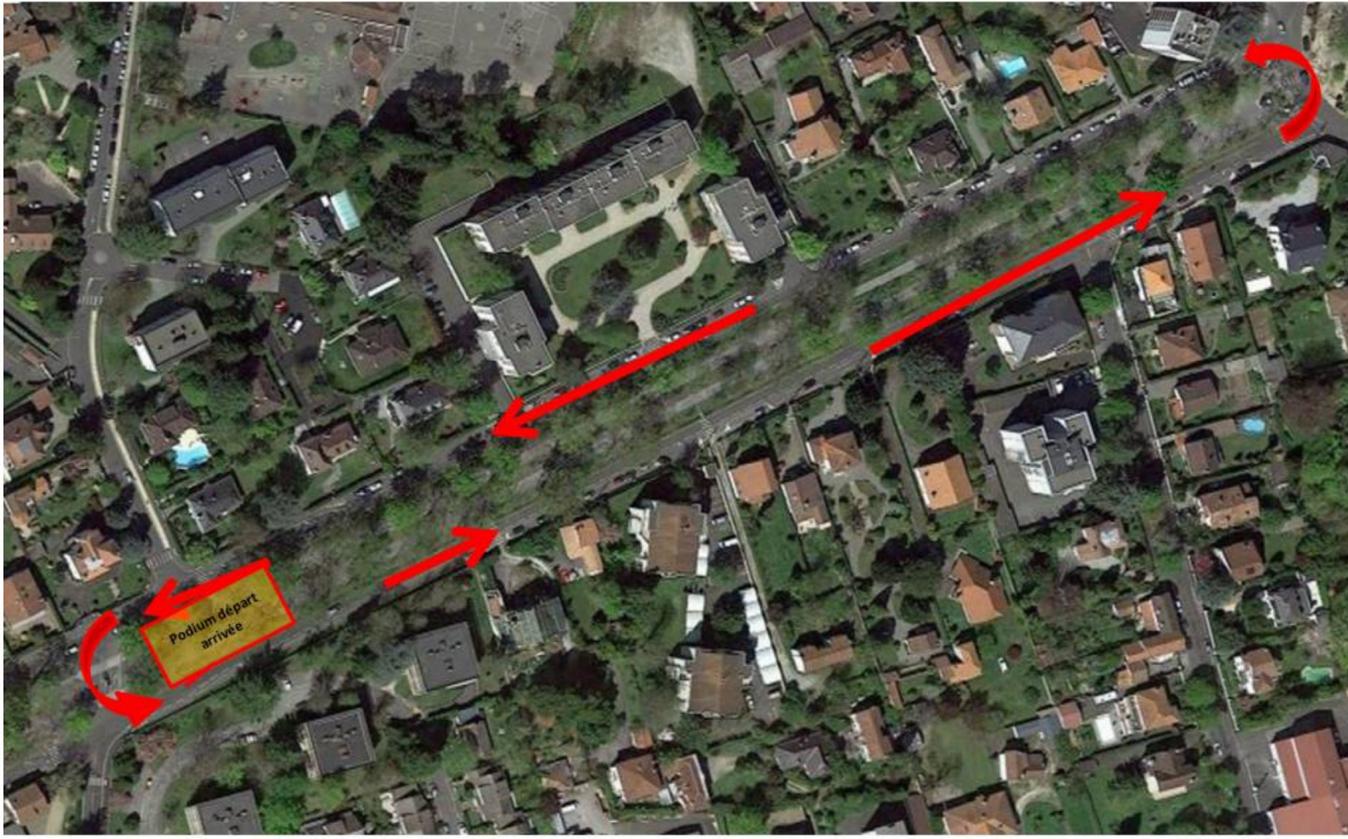
Reglement Fête du Vélo + Reglement Challenge Matthieu Ladagnous en Annexe page 5 et 6

SIGNALISATION

Circuit U7 et U9

900m Circuit poussin et pré licenciés
allées de Morlaàs
Parking interdit sur les allées.
Possible sur les pénétrantes

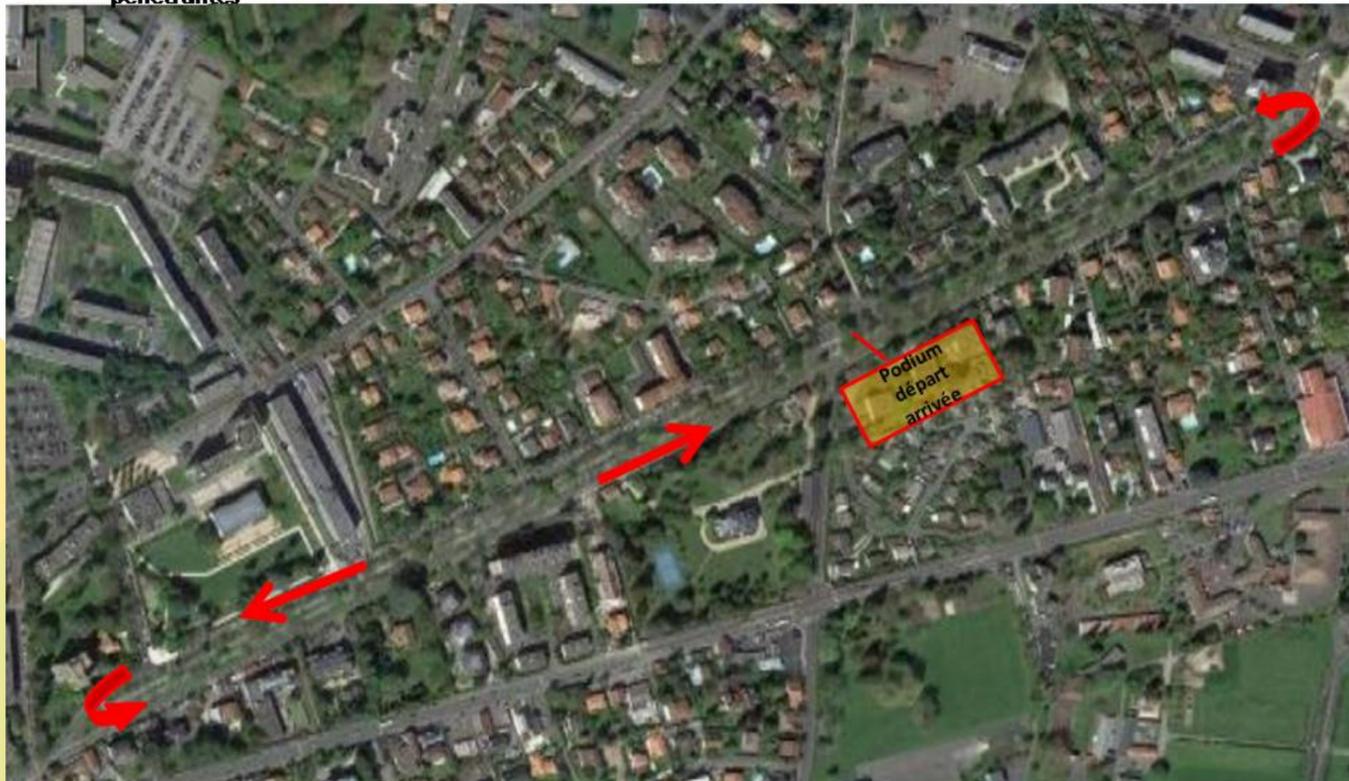
→ Sens de la course



Circuit U11 à OPEN 3

2100m Circuit des pupilles à cadets
allées de Morlaàs
Parking interdit sur les allées. Possible sur les pénétrantes

→ Sens de la course



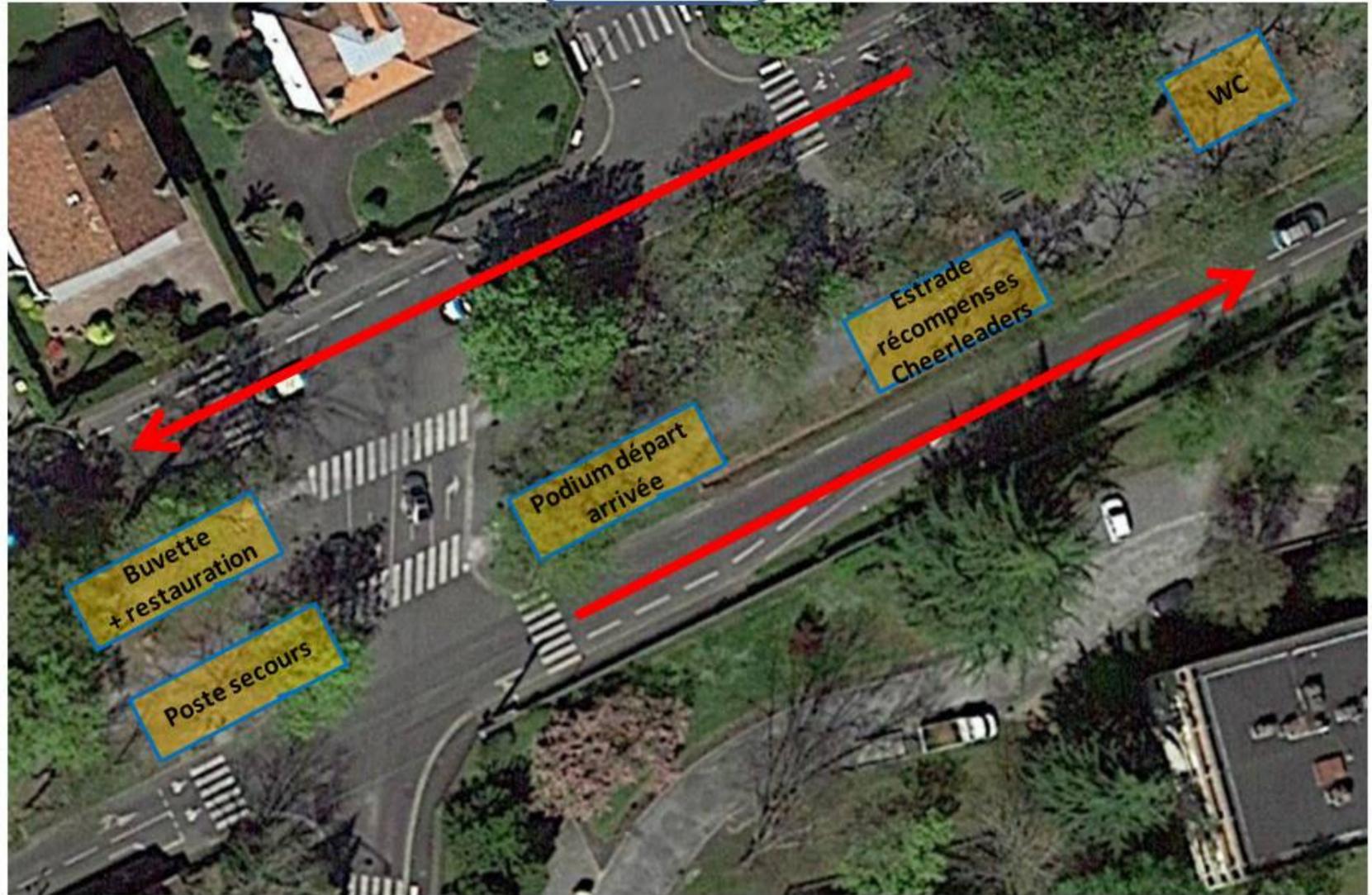
SIGNALISATION

Implantation Matériel

Circuit allées de Morlaàs
Implantation des matériels

→ Sens de la course

Anti dopage + WC
groupe scolaire
Lapuyade



PAU VÉLO 64

Fête du vélo Dimanche 7 mai 2023 PAU

PARTICIPANTS

Coueurs licenciés FFC 2023 des catégories : séniors Open 3, Access, U17, U15, U13, U11, U9 et U7.

REGLEMENT

Course sur route en circuit suivant les règlements de la FFC

I Récompenses individuelles seront remises après chaque course.

Pour les minimes et cadets le maillot de leader du challenge Mathieu Ladagnous.

9h00 à 9h45 Dossards U17 et mise en place de la sécurité (signaleurs)

10h00 à 11h50 Course des U17. (26 tours de 2.3km soit 60km)

12h00 Remise des récompenses aux cadets

Possibilité de restauration rapide sur place

12h00 à 13h00 Dossards U15. Dossards écoles vélo

13h00 à 14h15 Course U15 (13 tours de 2.3km, 30 km) 14h30

Récompenses aux minimes

14h30 à 15h00 Course des U7 (2 tours de 900m soit 1.8km)

15h10 à 15h30 Course U9 (4 tours de 900m soit 3.6km)

15h30 Dossards OPEN3, Access

15h45 à 16h05 course U11 (3 tours de 2.1km soit 6.3km)

16h10 à 16h30 course U13. (5 tours de 2.1km soit 10.5km)

Récompenses aux écoles de vélo

16h30 à 18h30 Course OPEN (36 tours de 2.1km soit environ 76km)

18h45 Récompenses juniors

U17, U15, OPEN3 et Access

Une coupe et un bouquet aux vainqueurs, une médaille aux 2 et 3ème masculin et féminin de chaque catégorie.

Les prix prévus par la réglementation FFC.

ECOLES DE VELO:

Récompenses individuelles

1 bouquet au vainqueur des U7.

1 bouquet au 1er U9 et la 1ère féminine.

1 bouquet au 1er U11 et la 1ère féminine

1 bouquet au 1er U13 et la 1ère féminine

1 médaille pour les 2èmes et 3ème de chaque catégorie.

Non licenciés et poussins et prélicenciés une médaille pour tous:

MATERIELS

Dossards à gauche

Port du casque obligatoire

Reglement Challenge Matthieu Ladagnous

Règlement - Article 1 :

Sous le contrôle de la Fédération Française de Cyclisme, l'association « Les Supporters de Matthieu LADAGNOUS » organise pour les catégories U15 et U17 le Challenge Matthieu LADAGNOUS.

Article 2 : Ce challenge est ouvert à tous les U15 et U17 filles et garçons licenciés à la FFC.

Article 3 : Les **huit épreuves** retenues sont : 1 - **ARETTE** le 23-04-23 épreuve organisée par le FC OLORONNAIS, 2 - **LESCAR** le 1-05-23 Souvenir André FOUQUET épreuve organisée par le LESCOAR Vélo Sprint, 3 - **PAU** le 07-05-23 épreuve organisée par le PAU-VELO 64, 4 - **VAL D'AZUN** le 11-06-23 montée du Tech, épreuve organisée par l'UC LAVEDAN, 5 - **LESTELLE-BETHARRAM** le 25-06-23 épreuve organisée par le V.C NAYAIS, 6 - **MAULEON** le 1-07-23 épreuve organisée par le SA MAULEON, 7 – **OLORON SAINTE MARIE** le 23-07-23 épreuve organisée par le FC OLORONNAIS, 8 - **ASSON** le 10-09-23 prix de l'Avenir épreuve organisée par le V.C NAYAIS.

Article 4 : A l'issue de chaque épreuve un classement aux points sera établi selon le barème suivant sur les 20 premiers : 75-60-50-45-40-35-32-29-26-23-20-17-14-11-8-5-4-3-2-1. Pour les filles les points seront attribués en fonction de leurs catégories et du nombre de coureuses finissant l'épreuve.

Tout coureur qui prendra le départ d'une épreuve se verra attribuer un bonus de 10 pts.

Tout coureur qui participera à la totalité des épreuves se verra attribuer un bonus supplémentaire de 25 pts, ainsi qu'un coureur qui ne pourrait pas participer à raison d'une sélection régionale ou nationale.

Un classement général par catégorie sera effectué à l'issue de la huitième épreuve et ne prendra en compte que l'addition des sept meilleures places pour les U15, U17, filles et garçons.

En cas d'égalité de points au classement général final, les coureurs seront départagés par le nombre de victoires ou à défaut de places de second, de troisième, de quatrième voire de cinquième, etc...en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière épreuve du challenge.

Après chaque épreuve, le classement du Challenge sera mis en ligne sur les réseaux sociaux « Facebook et Instagram de Matthieu LADAGNOUS », et transmis aux clubs adhérents.

Les leaders filles et garçons U15 U17 seront distingués au départ de l'épreuve suivante par un maillot distinctif, qu'ils auront l'obligation de porter sur les épreuves du challenge.

Les 5 premiers du classement général final, seront récompensés par Matthieu LADAGNOUS, en fin de saison lors d'une réception. Les lauréats absents lors de la remise ne recevront pas leurs prix.

Article 5 : Les litiges seront réglés par le jury des commissaires et l'association « Les Supporters de Matthieu LADAGNOUS ».

Article 6 : Le fait pour un coureur de participer à ce challenge, implique qu'il a pris connaissance du présent règlement et qu'il l'accepte dans son intégralité.

Les Présidents des clubs adhérents:

